

**CONSEIL MUNICIPAL D'ENTRANGE**  
**SEANCE DU 13 JANVIER 2021**

L'an deux mil vingt et un, le treize janvier à vingt heures, le Conseil Municipal d'Entrange, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Michel Hergat, Maire.

Membres élus : 15

Membres en exercice : 15

Membres présents : 11

**Présents** : M. BACH, M. DEWILDE, MME FEUVRIER, MME GOMES-PICART, MME HAGEN, M.HERGAT, MME WOLTER, M.SANDER, M.JOURDAIN, MME VANDER-TAELEM, M.SEHET,

**Absent excusé** : M.FRANIATTE

**Absente excusée** : Mme HALLOUCHERIE

M.HEYDORFF donne procuration à Mme HAGEN

Mme BASSAN donne procuration à M. HERGAT

Le Conseil a élu pour secrétaire Madame Alieth FEUVRIER.

## **ORDRE DU JOUR**

### **Approbation du compte rendu de la séance précédente.**

Le Conseil approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance précédente.

### **01-2021 : Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public eau potable 2019 et 2018**

Après lecture, le Conseil municipal approuve à l'unanimité des votes, les comptes rendus sur l'eau potable fait par la Direction Départementale des territoires de la Moselle, Pôle Police de l'eau pour les années 2019 et 2018.

### **02-2021 : Projet d'organisation du temps scolaire pour la rentrée 2021**

Vu le décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 autorisant la semaine de 4 jours de classe avec un maximum de 6 heures de classe par jour, sans augmentation du temps scolaire sur l'année ou la semaine.

La commune bénéficie d'une dérogation de l'organisation scolaire

Cette dérogation arrivant à échéance à l'issue de l'année scolaire 2020/2021, il s'agit donc de formuler une nouvelle demande

Après explications de Mme Wolter, le conseil à l'unanimité des votes confirme la reconduction des horaires actuels pour 3 années scolaires, soit la semaine de 4 jours.

### **03-2021 : Passeport citoyen / école Sainte-Barbe**

Le passeport citoyen est un carnet destiné aux élèves de CP-CE1-CE2-CM1 et CM2, conçu de concert par les élus et les enseignants de l'école Sainte-Barbe. Ce livret recense un certain nombre d'actions menées dans les domaines de la citoyenneté, du respect de l'environnement, de la solidarité, de la découverte du patrimoine et du bien-vivre ensemble. Les élèves sont invités à participer à ces actions, menées, soit dans le cadre scolaire, soit en famille. Chaque élève recevra un exemplaire du carnet, où il fera valider sa participation aux actions proposées. Les élèves qui auront fait valider l'ensemble des actions au cours de leur scolarité à l'école Sainte-Barbe seront récompensés pour leur engagement.e de l'élève.

Le Conseil, à l'unanimité des votes, décide d'instaurer le passeport citoyen aux élèves du CP au CM2 à l'école Sainte-Barbe d'Entrange.

#### **04-2021 : Adhésion conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Moselle**

Le Conseil Municipal à l'unanimité des votes décide,

- d'adhérer au CAUE de la Moselle, association dont le but est de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement avec le souci permanent de les adapter au contexte local pour toute la durée du mandat, et dont les statuts figurent en annexe de la présente délibération,
- de mandater Monsieur Hergat Maire, pour représenter la Commune, avec voix délibérative, aux Assemblées Générales du CAUE de la Moselle.

Concernant le tarif d'adhésion au CAUE de la Moselle et considérant que le département de la Moselle finance le CAUE par la Taxe d'aménagement et MATEC, il a été décidé par délibération du conseil d'administration du CAUE en date du 7 juin 2018, que toute collectivité déjà adhérente à MATEC et souhaitant adhérer au CAUE bénéficierait d'une adhésion gratuite au CAUE.

A titre d'information et pour les collectivités non adhérentes à MATEC, le tarif d'adhésion au CAUE est le suivant :

- 0,20 €/habitant avec un minimum de contribution de 100 € et un maximum de 5 000 € pour les communes

Compte tenu de ces éléments, et du fait que la collectivité soit déjà adhérente à MATEC, aucune cotisation au CAUE de la Moselle ne sera due au titre de son adhésion.

#### **05-2021 : Demande de subvention DETR/DSIL 2021**

Monsieur le Maire propose de reporter ce point à une réunion fixée au 27 janvier 2021.

#### **06-2021 : Demande de subvention au Conseil de Fabrique**

Les travaux réalisés à la chapelle St Hubert d'Entringe concernant la rénovation des vitraux représentent un coût total de 18 028.54€ TTC.

Le conseil de fabrique propose une participation financière de 6000€

Le Conseil municipal à l'unanimité des votes valide la participation du conseil de Fabrique et demande au comptable d'émettre un titre de recette en investissement sur l'exercice 2021.

#### **07-2021 : Application d'une taxe enlèvement déchets et dépôts sauvages**

Monsieur le Maire expose aux élus que le Conseil Municipal avait fixé par délibération du 10 septembre 2020 une amende pour dépôts sauvages de déchets. Au vu de la recrudescence de ce type de dépôts, il est proposé de prendre une nouvelle délibération en instaurant un Tarif d'enlèvement par le service technique de dépôts sauvages de déchets.

Le Conseil propose un tarif de 1 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Fixe les tarifs d'intervention du service technique communal à 1 000 € pour l'enlèvement de dépôts sauvages de déchets.

#### **08-2021 : Réouverture du service de réanimation de l'hôpital Legouest de Metz**

Motion adoptée à l'unanimité des votes.